

hashtag permis

Règlement intérieur :

Ce règlement a pour objet de définir les règles relatives au bon fonctionnement de votre formation au sein de l'établissement.

Hashtag permis applique les règles d'enseignement selon les lois en vigueur et respecte le REMC.

Généralités

Tous les élèves inscrits dans l'établissement se doivent de respecter les conditions de fonctionnement de l'auto-école sans restriction à savoir :

#Respect envers le personnel, les autres élèves de l'établissement et les locaux.

#Nous sommes soucieux de fournir un matériel pédagogique de grande qualité qui nécessitent que l'on soit respectueux de son utilisation, l'auto-école se réserve le droit de réclamer des dédommagements à ceux qui n'auraient délibérément pas respecter ce matériel.

#Les élèves doivent avoir une hygiène et une tenue correcte.

#Les élèves sont tenus de ne pas fumer à l'intérieur des locaux et dans les véhicules école.

#L'élève s'engage à suivre avec assiduité les cycles d'enseignements théoriques et pratiques, à respecter les prescriptions pédagogiques de l'auto-école et à se conforter au calendrier de la formation et des examens.

#Pour tout manque de respect des formateurs lors des différentes étapes de la formation ou toute critique des décisions des inspecteurs du permis de conduire l'auto-école Hashtag Permis se réserve le droit de mettre un terme à la formation de l'élève concerné par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'élève ou, s'il est mineur, à son représentant légal.

#Une pièce d'identité valide est obligatoire pour se présenter aux examens théorique et pratique, à défaut l'examen ne pourra avoir lieu.

Formation théorique

#Seules les personnes inscrites dans l'établissement ont accès à la salle de code.

#Les élèves ont tout intérêt à suivre la correction entière du test réalisé en salle de code.

#L'élève sera présenté à l'examen théorique quand il validera une moyenne de 34 aux examens blancs.

Formation pratique

#A l'inscription l'élève recevra un accès au suivi pratique numérique (Fiche de suivi et livret d'apprentissage)

#En général, une leçon de conduite se décompose comme ceci :

- 5 minutes sont requises pour l'installation au poste de conduite et pour déterminer l'objectif de travail
- 45 minutes de conduite effective et de cours
- 5 à 10 minutes pour faire le bilan de la leçon, tenir à jour le suivi de la formation de l'élève au bureau ou en véhicule.

#Ce déroulement peut varier en fonction d'éléments extérieurs (bouchon ou autres) et/ou des choix pédagogiques de l'enseignant de la conduite.

#L'accès aux examens pratique est conditionné par le nombre de places attribuées par la préfecture à l'Ecole de Conduite Hashtag Permis.

L'élève sera présenté à l'examen pratique que s'il a atteint le niveau requis après validation des 4 étapes du programme REMC **et validé un examen blanc**.

#Seul l'enseignant de la conduite pourra valider le passage à l'examen pratique de l'élève.

Que le compte de l'élève soit soldé 8 jours ouvrables avant la date d'examen.

#Toute leçon de conduite non décommandée **au moins 48 heures** à l'avance sans motif valable sera facturée.

Contrôle de l'élève mineur

Hashtag permis s'engage à contrôler la présence de l'élève mineur aux séances prévues et avertir immédiatement son représentant légal, consignateur du présent contrat, en cas d'absence.

Fait en double exemplaire à Haubourdin, le / /

Du responsable de l'établissement (*), de l'élève(*), du représentant légal(*),

(*) Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

Hashtag permis

53 Rue Sadi Carnot 59320 Haubourdin  06-68-44-07-47
850 021 841 RCS Lille Métropole - Agrément préfectoral E 2205900170